

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

Séance du 2 avril 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
THIRIOT Christian, Maire.

Étaient présents :

THIRIOT Christian, MILLET Amélie, MORIN Catherine, ETIENNE Pierre-Henri, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme, VARVAT Marie-Pascale, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, TRESCAZES-SABATHÉ Valérie.

Excusé : ARDISSON Jean-Claude, pouvoir à THIRIOT Christian

Date de convocation :  
27 mars 2026  
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

### Délibération n°02

**Objet : Désignation des représentants au PARC (Parc Naturel des Baronnies Provençales)**

Monsieur le Maire indique que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner les représentants au PARC.

Après appel à candidatures, et après avoir voté,

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents désigne :

LUCIANO Luc - Délégué titulaire  
MILLET Amélie - Déléguée suppléante

\* Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 2 avril  
Christian THIRIOT, Maire.

